

Rapport d'activités 2022 par la secrétaire générale

L'année 2022 est une année de fin de restrictions : les activités aussi bien sportives que culturelles ont pu reprendre, sans contraintes sanitaires. Ce retour à une « vie normale » a généré une reprise des actions en tout genre à l'ASCE44 : voyage, sections, sorties, ateliers de bien-être, ...

Même si des changements de pratiques peuvent être constatés, le bilan de l'année 2022 se rapproche des bilans des années avant crise sanitaire. Il est important de saluer la motivation et l'engagement de tous ceux qui ont participé au regain de l'activité de l'association par leurs propositions, leur engagement.

Comme chaque année les administrations conventionnées sont vivement remerciées pour leur soutien et leur contribution aux travaux des Unités d'Accueil et du logement d'urgence du Maréchal Ney. L'ASCE 44 poursuit ses efforts pour continuer d'entretenir régulièrement, grâce à l'investissement de bénévoles, ces biens de l'État mis à sa disposition pour offrir aux adhérents une offre intéressante de logements pour les vacances.

Le comité directeur s'est réuni 8 fois en mars, avril, mai, juillet, septembre, octobre, novembre et décembre.

Le bilan des sections et commissions (détails dans les bilans propres à chaque section et commission) est plutôt positif.

En particulier, la section entraide a permis d'accueillir 3 séjours gratuits dans le département, et d'offrir 10 séjours à des adhérents de l'ASCE44. Par ailleurs, 11 personnes ont pu bénéficier du logement d'urgence et d'accueil. Et bien d'autres choses...

Le nombre d'adhérents a retrouvé son niveau de 2019 (666 à fin 2022 pour 658 en 2019 et 620 en 2021).

Le partenariat avec Tourisme et Loisirs (à Rezé) été renouvelé tant pour les valeurs partagées de solidarité, d'accès aux loisirs pour tous entre nos deux associations que les retours positifs des adhérents. Les adhérents doivent systématiquement passer par l'ASCE pour passer leurs commandes de billetterie.

En 2022, 32 adhérents sont partis jouer aux touristes à Berlin.

La billetterie et les commandes groupées ont continué à fonctionner.

Exemples de billetterie et achats groupés :

Cinéma 10 162,40 €
Calicéo 7 898,40 €
Parfums 15 836,00 €
Bijoux (SRD) 3 265,89 €
Savons 497,00 €
Chocolats 4 065,64 €
Nougat 2 249,00 €
Deton'Nantes 539,36 €
Mokatea 1 032,10 €
Parcofolies 30,20 €
Perte des Dieux 597,75 €
Linge Mat 317,30 €
Ardoises Quernon 717,40 €
Pradel 1 089,30 €
Thé-café 1 573,80 €

Théâtres :

La Fleuriaye 5 239,50 €

Par ailleurs, l'ASCE 44 s'investit dans les instances régionales ou nationales :

- 3 réunions de l'URASCE avec 2 ou 3 participants de l'ASCE 44 à chaque fois
- Commissions nationales « action sociale » et « affaires immobilières et unités d'accueil »: un membre du comité directeur et la responsable de la commission UA y prennent part.
- La trésorière de l'ASCE 44, également présidente de l'URASCE a participé à 2 séminaires président- vice président URASCE.

Pour vos soirées/fêtes personnelles l'ASCE met à votre disposition des équipements (percolateur, vidéoprojecteur, fontaine à punch...) : pensez-y, les tarifs sont attractifs ! Malheureusement ce service ne remporte pas le succès attendu, c'est dommage mais cela viendra peut-être avec le temps...

Ce bilan de l'année 2022 témoigne d'un retour à la vie sociale, aux activités sportives, culturelles et de loisirs. Et l'ASCE44 est bien présente pour accompagner ce « renouveau » !

Aude Carré et Nathalie Brillouet ont su maintenir la présence de l'ASCE auprès des adhérents, avec énergie et conviction.

Claire Stutz
Secrétaire Générale de l'ASCE 44